



TRAVAUX RUE DE LA COLONIE

Au programme :

- ⚠ Désamiantage de la chaussée ;
- ⚠ Rabotage de l'ancien revêtement ;
- ⚠ Pose d'un nouveau revêtement.

Les impacts :

Pendant toute la durée des travaux

- ⚠ Fermeture de la rue de la Colonie à la circulation y compris celui dédié aux vélos, sur l'ensemble du tronçon ;
- ⚠ Neutralisation du stationnement sur toute la voie ;
- ⚠ Neutralisation des accès parkings du 27 au 31 octobre puis du 12 au 13 novembre.

Les personnes concernées peuvent bénéficier d'un stationnement gratuit sur voie publique, selon les modalités précisées dans le document apposé sur les portes des parkings impactés.

- ⚠ Les cheminements piétons sont maintenus durant toute la durée du chantier.

Pourquoi désamianter ?

Une partie de la chaussée parisienne contient des traces d'amiante, utilisé jusqu'en 1997 afin de prolonger leur durée de vie. Lors du retrait du revêtement amianté, la Ville de Paris respecte un protocole très strict permettant de limiter la présence de fibres dans l'air. Ce travail est réalisé par des entreprises certifiées. L'amiante, emprisonné dans l'enrobé, ne présente pas de danger pour la santé.

QUOI ?

RÉNOVATION DE LA
CHAUSSÉE

QUAND ?

DU 27 OCTOBRE
AU 27 NOVEMBRE 2026

OÙ ?

RUE DE LA COLONIE
DU N° 27 AU N° 49

POUR EN SAVOIR +
SUR [PARIS.FR/CHANTIERS](https://paris.fr/chantiers)
ET AU 3975*

*CÔÛT D'UN APPEL LOCAL



RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE
ET DES DÉPLACEMENTS
TÉL. 01 44 87 43 00

ENTREPRISES

COLAS / EJL / FAYOLLE / REFLEX / SIGNATURE